

# L'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## FORUM D'EXPERTISE

L'action extérieure des collectivités territoriales : de la coopération décentralisée à la diplomatie démultipliée des territoires. Vers de nouveaux instruments juridiques pour repenser l'action publique ?

Éléments de comparaison entre le bassin méditerranéen et les outre-mer.

**12 septembre 2019 de 9h à 16h30**  
**à Université de Nice - Faculté**  
**de Droit et Science Politique**  
**Code 20 RID00 001**

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

• Inscription en ligne sur le site :

<https://inscription.cnfpt.fr>

Attention : l'inscription validée par la collectivité vaut acceptation dans la limite des places disponibles. Un e-mail de confirmation est adressé la semaine précédant la manifestation.

Pour les non-territoriaux, nous contacter pour vous inscrire.

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par le CNFPT. Seul le repas est pris en charge.

En partenariat avec :



### CONTACTS

Aura PEREZ  
[aura.perez@cnfpt.fr](mailto:aura.perez@cnfpt.fr)  
Alain SCREVE  
[alain.screve@cnfpt.fr](mailto:alain.screve@cnfpt.fr)

Suivi et inscription :  
Heimiri TINIRAU  
Tél. : 04 94 08 96 08  
[heimiri.tinirau@cnfpt.fr](mailto:heimiri.tinirau@cnfpt.fr)



## CONTEXTE

Aux différentes échelles du développement territorial les acteurs locaux dont les collectivités territoriales doivent se préparer à penser leurs actions extérieures différemment. Un nouveau paradigme émerge progressivement, aussi bien dans l'élaboration des futurs programmes européens du post 2020 que des politiques publiques de l'Etat et des Régions. Il s'agit de passer des espaces de projets à un projet pour chaque espace. Cette convergence stratégique vise des espaces fonctionnels de coopération internationale comme le bassin méditerranéen ou le sous-bassin de la Méditerranée occidentale ou bien les bassins maritimes Outre-Mer.

Le forum d'expertise réunira, dans une démarche d'action-recherche-collaborative, des praticiens de haut niveau et des enseignants-chercheurs en charge de la veille et de la conception d'une nouvelle boîte à outils, juridiques notamment, qui faciliteront le positionnement des futures politiques de leurs collectivités dans les nouvelles programmations. Les innovations émergent souvent à la périphérie. Les espaces de référence seront les outre-mers et la Méditerranée avec la participation active de professionnels et de chercheurs de ces espaces.

Le forum d'expertise s'inscrit dans la réalisation de trois objectifs à moyen et long terme :

- 1) penser les changements et les évolutions des cadres de l'action extérieure des collectivités territoriales au niveau de la collectivité territoriale, en termes d'action et de gouvernance ;
- 2) penser l'action de la collectivité en termes de convergence stratégique des acteurs, dont l'Etat et les collectivités territoriales, dans l'espace fonctionnel de coopération internationale ;
- 3) développer un réseau d'intelligence assurant l'échange, entre experts des collectivités, des informations et des bonnes pratiques.

## PROGRAMME

I. La mutation des cadres de la coopération territoriale

- A. De la coopération décentralisée à l' « action extérieure des collectivités territoriales »
- B. Entre diplomatie de l'Etat et diplomaties territoriales : la « diplomatie démultipliée »

II. L'émergence des espaces fonctionnels de coopération internationale multi-acteurs

- A. Approche méthodologique : la gestion de la complexité
- B. Approche téléologique : les enjeux de la riveraineté et du voisinage

Le forum d'expertise est une première étape d'un processus de veille (validation des nouveaux paradigmes) et de conception de nouveaux produits de formation (en présentiel et en distanciel)

Il s'inscrit dans un processus plus large (avec d'autres temps forts) couvrant la période de finalisation des nouveaux programmes opérationnels de l'Union européenne.

## INTERVENANTS

**Philippe Weckel** - Agrégé de droit public, Professeur de droit international, Directeur du Programme de recherche DITER (Diplomatie territoriale) - Université Côte D'Azur (CERDACFF - Faculté de Droit)

**Doyen Christian Vallar** - Professeur agrégé de droit public, Directeur du Centre d'études et de recherches en droit administratif, constitutionnel, financier et fiscal (CERDACFF) - Université Côte d'Azur

**Robert Botteghi** - Ingénieur territorial en chef honoraire, Ancien Professeur associé - Université Côte d'Azur

Programme de recherche DITER (Diplomatie territoriale) - Membre associé CERDACFF Université Côte d'Azur (Faculté de Droit)

**Pierre POUGNAUD** - Secrétaire Général du CNCD (Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (MEAE)

**Agnès RAMPAL** - Éluë de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la Région Sud (Présidente Commission euro-méditerranéenne)

**Arlette PUJAR** - Directrice CNFPT Martinique, Enseignante-associée - Université des Antilles - Pôle Martinique

**Valérie NICOLAS** - Association des Régions de France (ARF), Conseillère coopération décentralisée, affaires internationales

**Sébastien VIANO** - Directeur affaires européennes, Métropole Nice Côte d'Azur

**Guillaume HUET** - Directeur affaires euro-méditerranéennes, Région Sud (PACA)

**Julien CHENIVESSE** - Conseiller Diplomatique auprès du Préfet de Région PACA (sous réserve)

## PUBLIC

Cadres des collectivités territoriales de la Région PACA, de la Corse et de l'Occitanie ainsi que des cadres des outre-mer. Cadres des autres fonctions publiques et ensemble des acteurs de l'action publique.

## LIEU

Villa Passiflore - Grand Amphithéâtre - Université de Nice - Faculté de Droit et Science Politique  
Avenue Doyen Louis Trotabas 06000 Nice

